



SOLIDARITÉS
NOUVELLES
face au CHÔMAGE
snc.asso.fr

DOSSIER DE PRESSE

Septembre 2017

RAPPORT SNC 2017

“ Pour l’emploi,
et si on n’avait pas tout essayé ? ”

Sécuriser les reconversions professionnelles

SOMMAIRE

Solidarités Nouvelles face au Chômage, un réseau de citoyens engagés	4
1985-2017 : 32 ans de lutte contre le chômage	5
Un premier rapport annuel sur l'emploi	6
L'essentiel du rapport	7
Les chercheurs d'emploi en transition professionnelle	8
Propositions pour sécuriser les reconversions professionnelles	9
Programme du colloque du 28 septembre 2017	10

Solidarités Nouvelles face au Chômage, un réseau de citoyens engagés

La méthode d'accompagnement de Solidarités Nouvelles face au Chômage permet à plus de 62 % des personnes accompagnées de trouver une solution positive : retour à l'emploi, création d'activité ou formation.

Créée en 1985, Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) est une **association loi de 1901**, indépendante de tout parti politique et de toute confession religieuse. SNC lutte contre le chômage et l'exclusion grâce à un réseau de **2 400 bénévoles** répartis à travers toute la France, dans des groupes de solidarité. L'association propose un **accompagnement humain et personnalisé** à plus de **3 800 chercheurs d'emploi** et **finance, sur ses fonds propres, des emplois solidaires** pour les chômeurs de longue durée. Tous les jours, SNC accueille des personnes vivant des situations douloureuses et qui disent :
« Vous savez, je cherche vraiment du travail. »

Elles essaient de se distinguer d'une image négative encore trop répandue aujourd'hui sur les personnes au chômage. Pour faire connaître leur vécu, au-delà des stéréotypes et des clivages, SNC tente de sensibiliser la société civile et les institutions. Son souhait le plus cher est qu'ensemble, **nous changions de regard sur les chercheurs d'emplois**.

L'association déploie son action grâce à plus de **182 groupes de bénévoles** répartis partout en France.

Au niveau local, ces groupes de solidarité accompagnent au plus près les chercheurs d'emploi qui en font la demande. Les bénévoles de SNC connaissent bien les réalités économiques et sociales de leurs régions respectives.

Au niveau national, Solidarités Nouvelles face au Chômage permet de représenter cette classe grandissante des chômeurs pour qu'ils conservent leur statut de citoyen.

Chiffres clés *

3 800 chercheurs d'emploi

62 % des personnes ont **trouvé un emploi** (55 %) ou **une formation** (7 %) à la fin de leur accompagnement

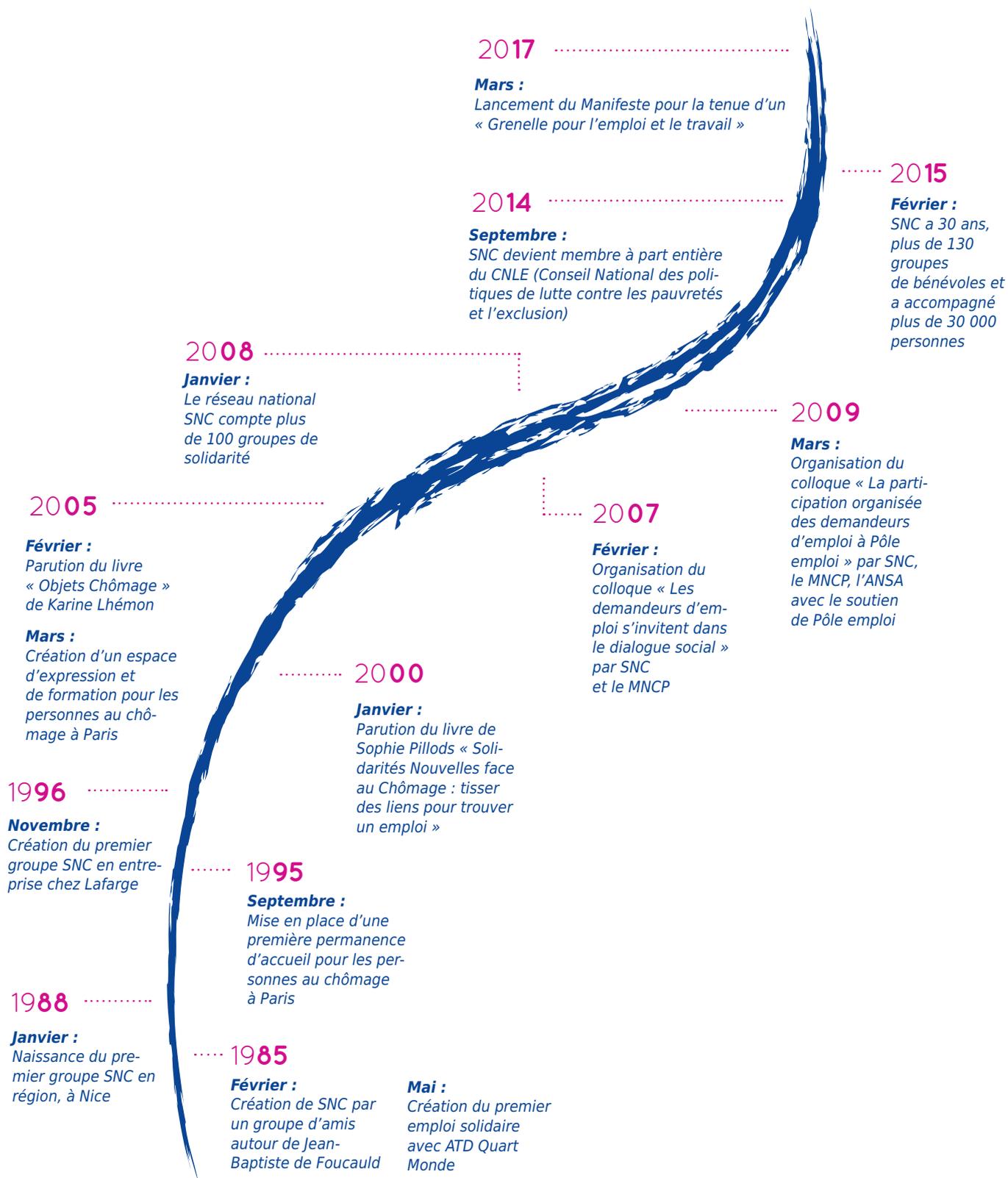
182 groupes de solidarité en France

dont **15** groupes en entreprise

116 personnes en emploi solidaire

2 400 bénévoles accompagnateurs

1985-2017 : 32 ans de lutte contre le chômage



Un premier rapport annuel sur l'emploi

« Pour révéler le quotidien de millions de nos concitoyens. »

Depuis sa création, Solidarités Nouvelles face au Chômage a toujours pris soin de donner la parole à ceux qui vivent de près le chômage, qu'ils soient chercheurs d'emploi ou accompagnateurs bénévoles.

Car on n'écoute pas suffisamment les chômeurs, on n'organise pas leur participation au débat public, en un mot on ne les considère pas avec l'attention et la bienveillance nécessaires.

Ce premier rapport n'est pas un énième rapport statistique sur le chômage ! Au travers d'expériences vécues, d'expressions sensibles de chômeurs et de témoignages parfois douloureux, il s'agit de révéler le quotidien de millions de nos concitoyens qui doutent, espèrent, dépriment, se projettent, et cela le plus souvent, dans une grande solitude qui, au fil des semaines, sape leurs espoirs, leur énergie et leur volonté même de s'en sortir.

En accompagnant chaque année plus de 3500 chercheurs d'emploi sur le territoire national, SNC est un formidable observateur de proximité et un capteur social. Sans prétendre à l'analyse scientifique, ni à l'exhaustivité, SNC développe une **capacité à « montrer » une autre réalité du chômage**, une réalité souvent méconnue et parfois volontairement occultée par ceux qu'elle gêne ou qui ne veulent pas voir.

Pour sa première édition, le rapport met l'accent sur les **reconversions professionnelles** car, en ce domaine, les commentaires et analyses révèlent souvent des représentations erronées, voire malveillantes. Il est en effet facile de dire à un chômeur qu'il n'a qu'à se former à tel métier porteur ou en tension pour retrouver le chemin de l'emploi. Mais s'il doute de sa capacité même à se former ? Si son projet et ses désirs sont différents ? Si l'emploi considéré remet en question son équilibre de vie ?

Avec ce rapport, SNC cherche à **modifier les approches culturelles** des politiques de l'emploi menées depuis 40 ans et à **changer le regard de la société, et notamment celui des entreprises**, sur le chômage et les chômeurs en proposant plusieurs pistes d'actions concrètes.

Note de vocabulaire

Dans ce rapport nous ne parlons pas de « chômeurs », ni de « demandeurs d'emploi », mais de « chercheurs d'emploi ». Cette expression nous paraît plus respectueuse des millions de personnes qui, avec courage, énergie et détermination recherchent un emploi. Car rechercher un emploi, c'est en soi un travail, une activité. Certes, il y a, parfois, du découragement et de l'usure, mais l'image qui prédomine est celle d'une tension constante, et obstinée, vers l'emploi.

Ce n'est qu'un point de vocabulaire, mais comme le disait Camus : « *mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde* ». Il est donc essentiel à nos yeux de porter un regard plus juste et plus solidaire sur... les chercheurs d'emploi !

L'essentiel du rapport

Offrir à tous un travail de qualité et à temps choisi doit être l'ambition de notre pays.

Il s'agit d'un objectif atteignable pour un pays éduqué et inventif.

Aucune politique publique ne doit donc oublier, dans ses objectifs prioritaires, la création d'emplois et la lutte contre le chômage. Et, bien sûr, encore moins, aller contre ces objectifs.

L'augmentation annoncée des budgets de formation n'est pas un cadeau fait aux chercheurs d'emploi !

La formation est toujours un effort, voire un sacrifice, qu'ils acceptent, par choix ou par contrainte, seuls, dans un univers particulièrement complexe et décourageant.

Pour que cet investissement collectif soit pleinement efficace, il est donc nécessaire de :

- Créer un véritable parcours d'accompagnement des chercheurs d'emploi en reconversion.
- Clarifier, et simplifier, drastiquement l'univers de la formation professionnelle.
- Éviter les mises en formation qui ne reposent pas sur un réel projet des chercheurs d'emploi, ou, pire, les formations « parking ».

Les pénuries d'emploi ne peuvent être traitées que par un encouragement aux initiatives locales et aux coopérations entre acteurs de terrain :

entreprises, partenaires sociaux, associations, collectivités locales, services de l'Etat, etc.

Les emplois « aidés sont essentiels pour permettre à des centaines de milliers de personnes de **renouer avec le travail.**

Ils ne doivent pas être réduits, mais au contraire renforcés par une offre d'accompagnement pendant la période d'emploi pour devenir de réelles passerelles vers l'emploi classique.

L'accompagnement des chercheurs d'emploi doit être renforcé et renouvelé.

Il ne doit plus être considéré comme un coût, mais comme un investissement. C'est une exigence éthique qui doit porter en priorité sur les chômeurs de longue durée, les personnes souffrant d'un handicap et les jeunes sans qualification.

L'universalisation de l'assurance chômage est une excellente nouvelle, elle facilite les mobilités entre statuts et renforce les solidarités autour du chômage.

Ainsi, elle ne doit donner lieu à aucune réduction, du niveau ou de la durée, du revenu de substitution versé aux chercheurs d'emploi. Pour être complète, cette évolution doit être accompagnée :

- D'une réforme en profondeur de l'assurance chômage : pour lui permettre d'intervenir à la fois comme un outil de sécurisation des transitions professionnelles et comme une aide aux entreprises dans la gestion de leur besoin en main d'œuvre.
- D'une vision unifiée et simplifiée des sources de revenus des chercheurs d'emploi (ARE, ASS, RSA, AAH, etc.) en évitant notamment la chute particulièrement brutale de revenu en fin de droits à l'allocation chômage.

De plus, toute perspective de mise en place d'assurances chômage complémentaires et privées doit être clairement dénoncée. Celle-ci ne pourrait que donner lieu à un ensemble inégalitaire, rendant la situation des plus fragiles encore plus difficile.

Le contrôle de la recherche d'emploi n'a pas à être considéré comme une contrepartie, cependant il est légitime par lui-même.

Son renforcement doit reposer sur un principe essentiel : celui qui contrôle, et celui qui accompagne, sont nécessairement des personnes distinctes.

Les chercheurs d'emploi en transition professionnelle

À l'heure où la transition numérique bouleverse le marché du travail, où les besoins des entreprises évoluent très rapidement, et où un actif sur deux connaît au moins une période de chômage au cours de sa carrière, il devient urgent de permettre aux personnes de s'adapter à ces bouleversements. Dans ce contexte, se former tout au long de la vie et être en capacité de rebondir après une période de chômage est une nécessité. Or, les parcours reconversion ressemblent trop souvent à des parcours du combattant.

Hénia, 34 ans

« Je viens d'Afrique où j'ai travaillé dans le secteur de la photo. Arrivée en France, j'ai exercé mille petits boulots en particulier comme aide-soignante dans des maisons de retraite. Mais dans ces établissements, les conditions d'embauche se sont durcies : il faut désormais un diplôme. Inscrite à Pôle emploi, j'ai tenté de faire une formation en coiffure. Quelle galère, il fallait présenter des devis, des centres de formation agréés, trouver les bonnes dates, les bonnes sessions. C'était si compliqué, j'ai abandonné. C'est ma rencontre avec SNC et « Femmes de Montreuil » qui m'a redonné l'énergie de reprendre une formation d'aide-soignante : ils m'ont épaulé pour obtenir une validation des acquis de l'expérience (VAE) puis une formation agréée. Au final, j'aurai mis plus de trois ans à obtenir ma formation et 8 mois pour ouvrir mes droits à l'assurance chômage ! »

Xavier, 56 ans

« Je travaillais dans une banque comme conseiller en patrimoine, j'ai été licencié. Je ne trouvais pas de travail, alors il faut être pragmatique, j'ai pris un emploi bien moins payé et à mi-temps comme comptable dans un syndic de copropriété. Je me suis formé sur le tas, je travaillais toute la journée et le soir pour apprendre. Il faut accepter de faire des heures. C'est un combat quotidien. Après différentes expériences, je travaille aujourd'hui à temps plein dans ce secteur. »

Catherine, 55 ans

« j'ai une formation d'assistante commerciale. J'ai été licenciée lorsque j'avais 50 ans, après avoir passé plus de quinze ans dans la même entreprise. Pendant trois ans, j'ai alterné petits boulots et périodes de chômage. Au fond de moi, j'ai fini par m'avouer que je ne voulais plus être assistante commerciale, que j'avais envie d'autre chose. C'est en aidant une amie dans ses recherches que j'ai eu le déclic : comme elle, je voulais devenir conducteur de travaux dans le BTP. Je dois reconnaître que les agents de Pôle emploi ont été compréhensifs et efficaces, j'ai pu obtenir rapidement une formation en dehors des procédures normales. Mais je n'imaginais pas que ce serait si difficile. Il fallait tout réapprendre, et surtout j'étais confrontée à l'énergie de jeunes gens, des moins de 25 ans... j'ai énormément travaillé pour obtenir ma qualification, ça a vraiment été une période très rude. Mais aujourd'hui, je me suis battue, un employeur m'a fait confiance et j'ai décroché un CDI.

Clément, 25 ans

« J'ai tenté d'intégrer l'école 42, ce fut une belle expérience même si, après des semaines de tests, je n'ai malheureusement pas pu continuer. Aujourd'hui, je veux faire un BTS informatique mais je rame, j'attends une réponse du GRETA. »

Propositions pour sécuriser les reconversions professionnelles

.1.

Accroître la part des budgets de formation destinés aux chercheurs d'emploi pour permettre une meilleure satisfaction de leur choix professionnels

.2.

Permettre que Pôle emploi développe un parcours d'accompagnement des reconversions professionnelles.

En particulier :

- Organiser un suivi dans la durée des chercheurs d'emploi qui s'engagent dans une transition professionnelle : de la définition du projet professionnel au retour à l'emploi en passant par l'identification, l'activation et la réalisation d'une formation.
- Faire de la connaissance des métiers (et des compétences associées) ainsi que du conseil en évolution professionnelle, les axes majeurs de l'offre de service de Pôle emploi.
- Offrir une prestation complète de financement de la formation au profit des chercheurs d'emploi.
- Généraliser une prestation d'évaluation des compétences sur deux ou trois jours.

.5.

Rapprocher les acteurs de la formation initiale du monde de l'entreprise.

.3.

Ouvrir la formation des chercheurs d'emploi sur les entreprises.

En particulier :

- Identifier les freins à l'apprentissage et à la formation en alternance et renforcer le développement de ces formules.
- Associer formation et entreprises d'insertion, pour les chercheurs d'emploi de longue durée.
- Ouvrir aux chercheurs d'emploi les formations dédiées aux salariés.
- Augmenter, autant que de besoin, les formations préalables à l'embauche.

.4.

Clarifier et simplifier l'univers de la formation professionnelle en garantissant aux chercheurs d'emploi un système de qualité.

Développer un guichet unique de la formation, ou, a minima, répartir clairement les rôles entre l'Etat, les régions, les branches professionnelles (différencier les publics et les types de formation). Mettre en place des dispositifs qui évitent que des chercheurs d'emploi ne soient pas acceptés dans des formations pour la seule raison qu'ils n'habitent pas le « bon » département ou la « bonne » région.

.6.

Mettre l'assurance chômage au service des transitions professionnelles.

Programme du colloque

Assemblée nationale - 28/09/2017

DISCOURS D'OUVERTURE

- **Jean-Michel FAUVERGUE**, Député de la 8ème circonscription de Seine-et-Marne
- **Gilles de LABARRE**, Président de Solidarités Nouvelles face au Chômage

PRÉSENTATION DU RAPPORT “ POUR L'EMPLOI, ET SI ON N'AVAIT PAS TOUT ESSAYÉ ? ”

- **Nicole FAYMAN, Nicolas GROS, Didier FESSARD**, Administrateurs SNC

TABLE-RONDE N°1 : “ RECONVERSIONS ET TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL, SOMMES-NOUS PRÊTS ? ”

- **Marie- Claire CARRERE-GEE**, Présidente du COE
- **Véronique DESCACQ**, Secrétaire Générale adjointe de la CFDT
- **Claude DIDRY**, Directeur de recherche au CNRS
- **Pierre DUBUC**, Co-fondateur OpenClassrooms

Échanges avec la salle

PRÉSENTATION DU 1^{ER} BAROMÈTRE EMPLOI/TRAVAIL

SNC / Comisis-OpinionWay

TABLE-RONDE N°2 : “ ACTIONNER LES TERRITOIRES POUR DES RECONVERSIONS PROFESSIONNELLES, OUI MAIS COMMENT ? ”

- **Elisabeth AIGUEPERSE**, Bénévole SNC
- **Valérie DECAUX**, Directrice des ressources humaines du Groupe Monoprix
- **Laurent GRANDGUILLAUME**, Président de l'association Territoires zéro chômeur de longue durée
- **Henia MOUHOUN**, accompagnée par SNC, en situation de reconversion

Échanges avec la salle

CLÔTURE

- **Gilles de LABARRE**, Président de Solidarités Nouvelles face au Chômage



CONTACTS PRESSE

Communication :

Hélène Cazalis - helene.cazalis@snc.asso.fr - 01 42 47 11 44

Relations Médias :

Marie-Pierre Medouga : 06 22 78 71 38 – 01 39 72 80 99

@mapyntonga - agencerp@orange.fr

Assistée de Martine Cartier



@ AssociationSNC



@ SolidaritesNouvellesfaceauChomage